



FORMER ET MOBILISER LES CITOYENS POUR PRÉSERVER ET RECONQUÉRIR LA BIODIVERSITÉ EN CÔTES D'ARMOR

2023
Rapport intermédiaire



SOMMAIRE



L'association VivArmor Nature	3
L'Université de la Nature	4
Les référents thématiques et territoriaux	6
Les ambassadeurs d'espaces naturels	9
Communication et mobilisation	15

Le projet

Porté par l'association VivArmor Nature, ce programme de mobilisation citoyenne est basé sur trois opérations complémentaires, visant un but commun : former et mobiliser les citoyens pour préserver et reconquérir la biodiversité en Côtes d'Armor.

La première opération consiste à animer une Université de la Nature proposant des cycles de formation à la reconnaissance de taxons et à l'écologie. Une fois formés, les citoyens sont mobilisés dans des programmes de sciences participatives, suivis et inventaires.

La seconde opération repose sur le développement d'un réseau de référents de l'association. Spécialistes d'une thématique ou ancrés dans un territoire, ils constituent des relais entre l'association, les citoyens et les collectivités pour décupler les initiatives en faveur de la nature.

La troisième opération est basée sur l'animation de groupes de bénévoles "ambassadeurs d'espaces naturels" pour sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques sur les deux sites naturels gérés par l'association (Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc et Réserve ornithologique de l'îlot du Verdelet), mais aussi sur d'autres sites dans le cadre de l'opération "Attention, on marche sur des œufs !".

Les partenaires

Ce programme a vu le jour en 2021 grâce au soutien financier de l'Office français de la biodiversité, dans le cadre de l'appel à projets national "MobBiodiv" proposé par le Ministère en charge de la transition écologique et solidaire. Dans le cadre d'un concours organisé parmi les 47 lauréats de l'appel à projets, il a d'ailleurs été élu "coup de cœur des citoyens" par plus de 12 500 votants. Grâce à l'Office français de la biodiversité, ce programme devenu structurant pour l'association peut se poursuivre et se développer pour deux années supplémentaires (2023-2024).

Il reçoit également le soutien de la Région Bretagne, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs conclue avec l'association pour développer la culture naturaliste à l'échelle des Côtes d'Armor.

Il bénéficie par ailleurs des outils et travaux développés dans le cadre de l'Observatoire Herpétologique de Bretagne, financé par l'Europe, la DREAL Bretagne, la Région Bretagne, les Départements du Finistère, des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, et dans le cadre de l'Observatoire des Invertébrés Continentaux de Bretagne, soutenu par l'Europe, la DREAL Bretagne et la Région Bretagne.

Il reçoit enfin un appui technique de l'Université Rennes 1, du Muséum national d'Histoire naturelle et de la Société Herpétologique de France (déploiement des protocoles "Test Bêche Vers de Terre", "ALAMER", "PopAmphibien" et "PopReptile"), mais également de Saint-Brieuc Armor Agglomération (cogestionnaire de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc) et de la commune de Pléneuf-Val-André (propriétaire de l'îlot du Verdelet).



L'ASSOCIATION VIVARMOR NATURE

Créée en 1974 sous le nom de GEPN (Groupe d'Etude et de Protection de la Nature), l'association VivArmor Nature œuvre depuis près de 50 ans pour la connaissance et la préservation de la biodiversité et pour la protection de l'environnement en Côtes d'Armor. Sa création est le fruit de la mobilisation citoyenne : un groupe de professeurs de biologie et de naturalistes costarmoricains s'est en effet mobilisé pour sensibiliser les habitants et les élus à la présence d'un patrimoine naturel rare et sensible dans le fond de la baie de Saint-Brieuc, une démarche au long cours qui a abouti à la création de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc en 1998.

D'abord concentrées sur la baie de Saint-Brieuc, ses actions se sont au fil du temps diversifiées et développées sur l'ensemble du département des Côtes d'Armor :

- La gestion de deux espaces naturels : la Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc, qui fait l'objet d'une cogestion entre VivArmor Nature et Saint-Brieuc Armor Agglomération, et l'îlot du Verdelet, propriété de la commune de Pléneuf-Val-André, dont la gestion est confiée à l'association ;
- L'organisation du festival Natur'Armor, le plus grand festival itinérant dédié à la nature en Bretagne, devenu le rendez-vous annuel des acteurs bretons de la biodiversité ;
- La sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir aux bonnes pratiques permettant de préserver la ressource et les habitats des espèces, grâce à des campagnes d'information menées à chaque grande marée sur des sites prioritaires, mais aussi à l'animation du Réseau Littorea, le réseau national pour une pêche à pied récréative durable ;
- L'accompagnement des collectivités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leur stratégie d'aménagement, en développant notamment des atlas de la biodiversité communale ou intercommunale, associés à des plans d'actions ambitieux pour reconquérir la biodiversité à ces échelles ;
- L'animation du Réseau des naturalistes costarmoricains, qui s'appuie sur la diffusion d'actualités naturalistes, l'organisation de rencontres bisannuelles en salle et de prospections ponctuelles sur le terrain, ou encore la publication d'atlas départementaux (papillons, libellules, coccinelles) ;
- La participation à des observatoires régionaux de la faune et de la flore, comme l'Observatoire des Invertébrés Continentaux de Bretagne et l'Observatoire Herpétologique de Bretagne ;
- L'animation de sorties, stands, conférences ou ateliers, à destination des adhérents et du grand public, pour animer la vie associative et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de préservation de la biodiversité.

L'association compte aujourd'hui plus de 1000 adhérents chaque année et emploie sept salariés, dont deux déployés sur la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc.

VivArmor Nature a obtenu son renouvellement d'agrément comme association pour la protection de l'environnement, par arrêté préfectoral en date du 28 mars 2022, pour une durée de 5 ans.



1000 adhérents



2000 sympathisants

250 bénévoles actifs



L'UNIVERSITÉ DE LA NATURE



LE PRINCIPE

Depuis l'automne 2017 et à l'initiative d'un bénévole, VivArmor Nature anime un atelier botanique. Grâce à des cours en salle et des sessions d'identification sur le terrain, les membres se forment, semaine après semaine, à la détermination d'espèces floristiques, l'objectif n'étant pas d'apprendre par cœur le nom d'un maximum de plantes, mais d'acquérir une certaine autonomie quant à l'utilisation des outils d'identification. Compte-tenu de l'engouement pour la formule, l'association a souhaité étendre ces rendez-vous de formation à d'autres groupes taxonomiques et aux fondamentaux de l'écologie par la création d'une Université de la Nature mobilisant les sciences participatives. Une fois formés, les participants sont en effet invités à participer à divers suivis et inventaires afin de pratiquer et de contribuer à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité bretonne.

Cette formation des citoyens vise plusieurs objectifs :

- Développer la culture naturaliste, en tant que terreau propice au développement d'actions en faveur de la biodiversité (mise en œuvre du principe "connaitre pour agir") ;
- Dynamiser les réseaux d'observateurs ;
- Collecter des données pour alimenter les programmes de connaissance aux échelles régionale et nationale.

Sur une année, VivArmor Nature propose les cycles de formation suivants :

- Reconnaissance de la flore vasculaire (poursuite de l'atelier botanique) ;
- Reconnaissance des groupes fonctionnels de vers de terre et mise en œuvre du protocole "Test Bêche Vers de Terre" (développé par l'Université Rennes 1) sur des exploitations agricoles et des espaces naturels gérés ;
- Reconnaissance des amphibiens et découverte des protocoles "POPAmphibien" (créés par la Société Herpétologique de France) ;
- Reconnaissance des reptiles et découverte des protocoles "POPReptile" (proposés par la Société Herpétologique de France) ;
- Reconnaissance de 4 groupes d'insectes (rhopalocères, odonates, orthoptères, coléoptères) ;
- Reconnaissance des algues et mise en œuvre du protocole "ALAMER" (développé par le Muséum national d'Histoire naturelle) sur un réseau de plages ;
- Initiation aux bases de l'écologie.



LA MISE EN ŒUVRE

Pour donner vie à ce concept d'Université de la Nature, les salariés investissent les tâches suivantes :

- Établir un calendrier de formation et en faire la promotion ;
- Créer des supports de formation ;
- Animer les cours, ou mobiliser des bénévoles animateurs et leur fournir un appui logistique ;
- Encadrer les prospections lancées suite aux formations, ou mobiliser des bénévoles encadrants et leur fournir un appui logistique.

Trois bénévoles naturalistes sont ainsi mobilisés pour animer certains cycles de formation (flore et insectes) et d'autres viennent ponctuellement en renfort pour encadrer les novices sur le terrain.

Selon les cycles de formation taxonomiques, les participants bénéficient de 1 à 7 séances théoriques en salle, puis de 2 à 14 séances pratiques sur le terrain. Le cycle dédié aux fondamentaux de l'écologie repose lui sur 6 cours en salle.

Pendant et après les cycles, les apprentis naturalistes disposent d'un espace de partage hébergeant les diaporamas présentés, la liste des coordonnées de chacun pour covoiturer et échanger, et de nombreuses ressources bibliographiques chargées au fil de la saison en fonction des besoins exprimés.





LES RÉSULTATS 2023

Après deux années de cours en salle dispensés au siège de VivArmor Nature à Ploufragan, en 2023, les sessions théoriques ont été animées à la Maison des associations de Saint-Agathon afin de toucher de nouveaux citoyens.

Cette troisième année confirme l'intérêt de l'outil : tous les cycles proposés ont été complets et certains participants ont suivi plusieurs cycles au cours de l'année.

Le cycle d'initiation aux bases de l'écologie, prévu en novembre et décembre 2023, a dû être reporté en février et mars 2024, en raison de l'indisponibilité du formateur. Les objectifs annuels de nombre de rendez-vous de formation organisés et de nombre de citoyens formés n'ont donc pas été atteints. En 2024, deux cycles dédiés aux bases de l'écologie seront ainsi assurés (printemps et automne).

En 2023, les participants du cycle de reconnaissance des algues et de mise en œuvre du protocole "ALAMER" ont par ailleurs été formés à un second protocole de sciences participatives s'intéressant aux algues : le protocole "Algues Brunet et Bigorneaux", développé par Planète Mer dans le cadre du programme BioLit.

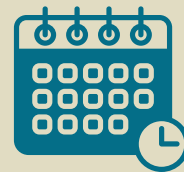
Après les formations, les apprentis naturalistes ont participé aux études, suivis et inventaires suivants :

- Application du protocole "Test Bêche Vers de Terre" ;
- Application du protocole "POPReptile 1" ;
- Application du protocole "ALAMER" ;
- Prospections spécifiquement organisées pour faire pratiquer les débutants dans des secteurs sous prospectés vis à vis de certains groupes d'insectes (atlas des orthoptères et des zygènes de Bretagne en cours) ;
- Inventaires chez des "Paysans de Nature" ;
- Suivi annuel de la Fritillaire pintade ;
- Étude des tritons des Landes de la Poterie ;
- Inventaires dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale de Boqueho ;
- Diagnostic écologique du site de la vallée du Douvenant et de la Grève des Courses.



38
rendez-vous de formation

35
en 2021



41
en 2022

objectif : 40 par an

28
prospections post formations

16
en 2021



23
en 2022

objectif : 20 par an

94
participants

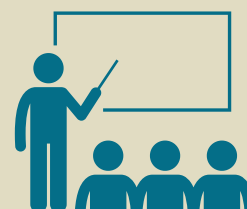
56
en 2021



103
en 2022

objectif : 100 par an

160 h
de bénévolat pour
préparer et animer
les formations



817 h
de bénévolat
pour les prospections
post formations

LES RÉFÉRENTS THÉMATIQUES ET TERRITORIAUX



LE PRINCIPE

Comme nombre d'associations, VivArmor Nature concentre l'investissement salarié sur les territoires et les programmes bénéficiant de financements dédiés. En dehors de ce cadre, la veille sur les problématiques écologiques et la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la biodiversité reposaient notamment sur la mobilisation de quelques bénévoles très actifs, proposant des initiatives en lien avec une thématique à l'échelle du département ou des actions de sensibilisation et de préservation à l'échelle de leur commune ou leur quartier. De manière informelle, ils jouaient donc le rôle de référents thématiques et territoriaux de l'association.

De nombreux bénévoles dynamiques, ayant l'envie et la disponibilité nécessaires pour endosser ce rôle, ne se lançaient pas, faute d'accompagnement et d'outils. VivArmor Nature a donc travaillé à la constitution et l'animation d'un réseau de référents thématiques et territoriaux de l'association afin de décupler les initiatives en Côtes d'Armor.

> Les référents thématiques

Les référents thématiques se sentent à l'aise pour répondre à des questions sur un thème précis et aider au développement d'actions en rapport avec ce thème.

Les thématiques peuvent concerner :

- Un groupe d'espèces ou un élément du patrimoine naturel (botanique, entomologie, herpétologie, ornithologie, géologie, etc.) ;
- Un axe de réflexion de l'association (aménagement urbain, agriculture, pédagogie, etc.) ;
- Le fonctionnement de l'association (rédaction de publications, communication, etc.).

Les référents thématiques peuvent aider les salariés et les référents territoriaux à différents niveaux, selon leurs envies et disponibilités :

- Répondre à distance aux questions sur l'identification, la biologie, l'écologie des espèces ;
- Participer à des inventaires et des suivis ;
- Aider au développement d'animations et de supports pédagogiques en lien avec le thème ;
- Représenter l'association au sein de commissions techniques en lien avec le thème.



> Les référents territoriaux

Les référents territoriaux ont, eux, vocation à s'emparer de l'une ou l'autre des missions suivantes :

- Être le relai entre l'association et les citoyens de son secteur :
 - Faire connaître les actions de l'association ;
 - Recueillir des idées pour enrichir, améliorer et développer ces actions ;
 - Guider certaines demandes vers les référents thématiques (questions sur la biologie ou l'écologie d'une espèce, les impacts d'une pratique sur un groupe d'espèces, etc.) ;
- Être le relai entre l'association et sa commune :
 - Faire connaître les actions de l'association ;
 - Suggérer des aménagements simples favorisant l'accueil et la préservation de la biodiversité dans l'espace public (nichoirs, carrés d'herbes folles, silhouettes anticollision sur les vitres, etc.) ;
 - Représenter l'association dans l'instance citoyenne de la commune dédiée à la biodiversité ou l'environnement ;
 - Signaler les atteintes à la nature qui relèvent des prérogatives de la commune (exemple : dépôts d'ordures sauvages) ;
- Organiser une animation nature sur son territoire (sortie, stand, conférence, etc.) ;
- Organiser une action de diagnostic (inventaire ou suivi mobilisant les référents thématiques ou d'autres bénévoles naturalistes) ;
- Organiser un chantier de restauration ou d'entretien des milieux (collecte de déchets, restauration d'une mare ou d'un lavoir pour les amphibiens, etc.).



LA MISE EN ŒUVRE

Pour structurer et animer le réseau des référents, la salariée référente réalise notamment les tâches suivantes :

- Susciter et recenser les candidatures des référents ;
- Alimenter l'espace de partage des référents, avec des ressources permettant aux bénévoles d'assurer leurs missions au quotidien (tutoriels, procédures, annuaires, références bibliographiques, outil de suivi du temps passé, etc.) ;
- Organiser des rencontres annuelles ;
- Être en appui des référents et valoriser leurs actions tout au long de l'année.

Pour recruter les référents, en complément des appels aux bonnes volontés diffusés dans les outils de communication de l'association, la salariée référente propose la mission à des bénévoles au profil adéquat (expertise et expérience sur un thème et/ou dynamisme et implication sur un territoire). Les procédures fournies visent notamment à faciliter l'annonce et la restitution des travaux des référents (délais pour la parution dans les outils de communication, fiche type pour restituer une réunion, etc.).



LES RÉSULTATS

Fin 2023, le réseau compte 46 référents, dont 37 thématiques et 22 territoriaux, certains endossant les deux rôles. Parmi les référents thématiques, 19 sont spécialistes d'un ou plusieurs taxons et 20 portent des thèmes transversaux (biodiversité et agriculture, biodiversité et bâti, arbres et forêts, cohabitation avec le blaireau, pollution lumineuse, restauration des lavoirs et fontaines en faveur de la biodiversité, etc.).

Annoncées et restituées par les salariés, les animations et les actions de diagnostic ou de restauration organisées par les bénévoles sont recensées précisément. En revanche, le temps passé par chacun est sous-estimé car l'outil de suivi n'a pas été utilisé systématiquement par les bénévoles.

Au-delà des tutoriels et de l'accompagnement salarié, la clé de la mobilisation repose sur la constitution de petits groupes au sein desquels les référents chevronnés partagent leur expérience et accompagnent les référents novices dans leurs premiers pas.

En 2023, les travaux des groupes "agir pour les hirondelles et martinets", "organiser des écorandos" et "arbres et forêts" se sont poursuivis. Deux nouveaux groupes sont en cours de constitution : "lavoirs et biodiversité" et "accompagner les Paysans de Nature". Tout comme le groupe inter associatif "agir pour les hirondelles et martinets" en cours d'extension à l'échelle régionale, ces deux nouveaux groupes ont vocation à mobiliser un maximum de partenaires associatifs et à investir le niveau régional.

46

référents recensés



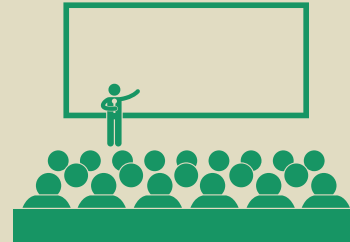
37

référents thématiques



22

référents territoriaux



20

animations

13

actions de diagnostic ou de restauration



+ 1475 h
de bénévolat

Les écorandos

Au printemps 2021, Gilles Allano, référent territorial pour les communes de Langueux et Yffiniac, a lancé le concept des écorandos dans son secteur : des collectes régulières de déchets menées par des citoyens. Sur le terrain, les écorandonneurs sont équipés de gilets au nom de l'association et de pinces à déchets. A chaque opération, les bénévoles sensibilisent les usagers de la zone d'intervention par des échanges et la remise d'une plaquette sur la démarche des écorandos. Après chaque collecte, les élus des communes et agglomérations concernées sont contactés au moyen d'une carte postale - bilan pour proposer d'échanger sur les leviers permettant de réduire les dépôts et améliorer le retrait de ces déchets qui menacent les cours d'eau et constituent des pièges mortels pour la petite faune.

Petit à petit, le groupe des écorandonneurs s'étoffe et se déploie sur d'autres communes (Châtelaudren-Plouagat, Saint-Alban, Ploufragan, Saint-Brieuc, etc.). Un transfert de compétences et d'outils s'est donc opéré du bénévole initiateur vers d'autres référents territoriaux, désormais autonomes dans l'organisation et l'animation d'écorandos dans leur secteur. Cette expérience collective est capitalisée dans un tutoriel.



10
collectes de déchets organisées
et animées par les bénévoles

450 h
de bénévolat



Agir pour les hirondelles et martinets

Depuis 2018, le Groupe d'études ornithologiques des Côtes d'Armor (GEOCA) anime une campagne de sensibilisation dédiée aux hirondelles et martinets. L'objectif est d'apprendre au grand public à reconnaître les différentes espèces, à recenser leurs nids et à les accueillir. Au printemps 2022, trois référents territoriaux de VivArmor Nature ont proposé de créer un groupe inter associatif (GEOCA, VivArmor Nature, Bretagne Vivante, LPO Bretagne) afin de former des bénévoles partants pour organiser et animer des comptages participatifs des nids d'hirondelles et martinets à l'échelle de leur commune ou leur quartier.

Formés en salle sur les espèces (biologie, menaces, leviers d'action, etc.), les bénévoles s'appuient ensuite sur divers outils (tutoriel, kit de communication, courriers types, bibliographie, etc.). Un système de compagnonnage est aussi proposé : les novices peuvent assister à des comptages organisés par des bénévoles expérimentés avant de se lancer. Sur les 144 communes recensées totalement ou partiellement en 2023, 24 ont fait l'objet d'un comptage participatif. 35 recensements citoyens ont été organisés (29 par les bénévoles et 6 par les salariés).



29
comptages des nids organisés
et animés par les bénévoles

632 h
de bénévolat



LES AMBASSADEURS D'ESPACES NATURELS

Les ambassadeurs de la baie



LE PRINCIPE

Au sein de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc, l'équipe gestionnaire déploie des moyens humains et des outils pour veiller au respect de la réglementation du site : tournées quotidiennes de surveillance, tournées conjointes avec les autres corps de police (Office français de la biodiversité, Unité littorale des Affaires maritimes, Gendarmerie, Police nationale), mise en place d'un protocole de surveillance (qui définit le plan de surveillance du site, le positionnement des agents en fonction des infractions constatées et la mutualisation des moyens humains avec les autres corps de police), actions ponctuelles de sensibilisation visant l'acceptation de la réglementation.

En dépit de ces mesures, le nombre d'infractions ne diminue pas significativement. Sur les 400 infractions constatées ou relevées chaque année, deux tiers concernent les chiens non tenus en laisse.

Pour améliorer durablement les comportements, VivArmor Nature a souhaité se lancer dans une nouvelle démarche de sensibilisation, inspirée des campagnes historiques que l'association mène auprès des pêcheurs à pied à chaque grande marée depuis 2007. L'association a ainsi constitué un groupe de bénévoles "ambassadeurs de la baie".

Mobilisés à chaque période de vacances scolaires des bretons, les ambassadeurs ont pour mission de sensibiliser les usagers du fond de la baie de Saint-Brieuc aux enjeux de conservation du site et de promouvoir la réglementation à appliquer pour préserver ces enjeux. Le principe est ici de mobiliser des citoyens pour toucher d'autres citoyens : expliquer autrement et dans un autre cadre la sensibilité et la responsabilité du site pour faciliter l'appropriation du règlement par les locaux et les visiteurs de passage.

Au printemps 2020, la crise sanitaire de la Covid 19 a incité VivArmor Nature à expérimenter une version embryonnaire de la démarche afin d'encadrer la fréquentation, annoncée forte sur les sites naturels bretons. Ce galop d'essai a relevé toutes les potentialités de la démarche (très bon accueil de la part des personnes rencontrées et adoption rapide des bons gestes), mais aussi le besoin de développer des outils et de fournir un encadrement salarié important.



LA MISE EN ŒUVRE

Avant de se lancer, les ambassadeurs de la baie bénéficient d'une formation théorique et pratique. Les personnes intégrant le groupe après la formation apprennent directement sur le terrain, aux côtés des ambassadeurs aguerris.

Les bénévoles disposent ensuite de plusieurs outils :

- Un agenda en ligne pour s'inscrire et constituer des binômes ou trinômes ;
- Un espace de partage hébergeant l'agenda, des documents ressources (informations à connaître), des références complémentaires (culture personnelle) et des photographies partagées par les bénévoles ;
- Des gilets et des casquettes pour être bien identifiés sur le terrain ;
- Des sacs à dos contenant les documents ressources, les supports de sensibilisation à remettre aux visiteurs et tout outil susceptible d'aider les bénévoles (almanach des marées, réglettes de pêche, laisses pour les propriétaires de chiens non équipés, etc.).

Les salariées référentes assurent les tâches suivantes :

- Organiser et animer les formations des bénévoles ;
- Alimenter l'espace de partage en fonction des besoins ;
- Organiser les tournées en fonction des priorités spatiales et temporelles du moment ;
- Enregistrer et valoriser les données issues des tournées pour promouvoir la démarche et motiver les bénévoles ;
- Organiser au moins un stand par an afin de fédérer les ambassadeurs et recruter de nouveaux bénévoles ;
- Être en appui des ambassadeurs tout au long de l'année.

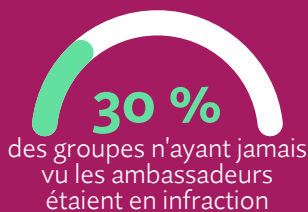
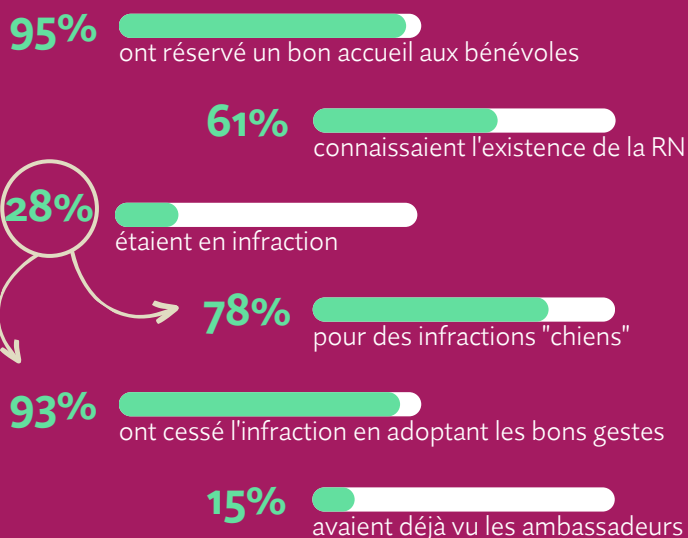


LES RÉSULTATS 2023

Plus nombreux sur le terrain en 2023, les bénévoles ont assuré moins de tournées de sensibilisation qu'en 2021 et 2022. Les mauvaises conditions météo enregistrées durant certaines campagnes (tournées annulées et démotivation pour s'inscrire) ne suffisent pas à expliquer cette baisse. Interrogés lors d'un "café des ambassadeurs" organisé pour fédérer le groupe et recueillir leurs remarques, les bénévoles ont exprimé le besoin d'être davantage dans la sensibilisation par l'observation et l'émotion, que dans le rappel de la réglementation. En effet, contrairement aux ambassadeurs du Verdelet et aux bénévoles de l'opération "Attention, on marche sur des œufs !" qui captent l'attention des visiteurs en leur montrant les oiseaux au nid, les ambassadeurs de la baie sont mobiles et expliquent les enjeux de protection sans forcément pouvoir les montrer aux usagers (oiseaux migrateurs souvent à bonne distance). En complément de deux stands déjà prévus, un nouveau format a donc été expérimenté : des séances d'observation des oiseaux aux côtés des ambassadeurs. Plébiscitées par les bénévoles et les visiteurs, elles seront maintenues et développées en 2024.

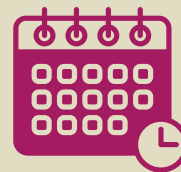
Lors des tournées classiques, les échanges ont été très conviviaux et constructifs, avec selon les campagnes 91% à 98% des groupes réservant un bon accueil aux bénévoles, et 87% à 100% des groupes en infraction adoptant les bons gestes à l'issue de l'échange. Le taux d'infraction est également moins élevé chez les personnes ayant déjà rencontré les ambassadeurs, que chez celles n'ayant jamais été sensibilisées par leurs soins.

En pourcentage des groupes rencontrés sur le site...



27

tournées sur le terrain



27

bénévoles mobilisés



1098

visiteurs sensibilisés sur le site



+ 1309

personnes sur les animations (stands + observations oiseaux)

en moyenne lors d'une tournée de sensibilisation sur le site...



818 h de bénévolat



LES AMBASSADEURS D'ESPACES NATURELS

Les ambassadeurs du Verdelet



LE PRINCIPE

Propriété de la commune de Pléneuf-Val-André, l'îlot du Verdelet est relié au continent par un tombolo qui découvre à marée basse lors des grands coefficients de marée. Le site attire alors de nombreux pêcheurs à pied, mais aussi de plus en plus de promeneurs. De janvier à septembre, l'îlot du Verdelet abrite 9 espèces d'oiseaux nicheurs (plus de 600 couples au plus fort de la saison). Dans le cadre d'une convention de gestion signée en 2003, la commune de Pléneuf-Val-André confie le suivi et la préservation de la colonie d'oiseaux à VivArmor Nature.

La colonie est protégée par un arrêté municipal interdisant l'escalade de l'îlot du 1er avril au 31 août. Toutefois, en dehors des suivis menés par l'association, le site ne faisait l'objet d'aucune surveillance. Il n'était donc pas rare d'observer des promeneurs tentant d'escalader l'îlot ou s'approchant trop près des premiers nids.

Forte de l'expérimentation menée en baie de Saint-Brieuc en 2020, l'association a donc souhaité constituer un groupe de bénévoles "ambassadeurs du Verdelet" pour informer les promeneurs de la présence de la colonie et leur donner les consignes pour protéger les oiseaux : ne pas escalader l'îlot et ne pas en faire le tour car la partie arrière trop escarpée ne permet pas de progresser sans déranger les nicheurs.

Lors des campagnes de sensibilisation, un premier binôme de bénévoles se positionne à l'entrée du site pour transmettre les messages de prévention et les informations naturalistes, tandis qu'un second binôme s'installe face à la colonie et propose aux visiteurs d'observer les oiseaux à la longue-vue.



LA MISE EN ŒUVRE

Comme en baie de Saint-Brieuc, les ambassadeurs du Verdelet sont formés avant de se lancer, mais peuvent rejoindre le groupe en cours de saison en apprenant aux côtés des autres bénévoles.

Les outils des bénévoles :

- Un agenda en ligne pour s'inscrire ;
- Un espace de partage hébergeant l'agenda, des documents ressources pour réviser, de la bibliographie complémentaire pour approfondir, et des images des sessions de terrain ;
- Des gilets pour être bien identifiés sur le site ;
- Deux sacs à dos (un par binôme) contenant les documents ressources, la plaquette d'information à remettre aux promeneurs et divers outils susceptibles d'aider les ambassadeurs ;
- Une longue-vue pour observer les oiseaux.

Les tâches salariées :

- Créer des outils pour informer les visiteurs (plaquette d'information, panneau de site, etc.) ;
- Organiser et animer les formations des ambassadeurs ;
- Alimenter l'espace de partage en fonction des besoins ;
- Organiser les tournées en fonction des conditions météo-marines déterminant l'accès au site ;
- Enregistrer et valoriser les données de terrain ;
- Organiser au moins un stand par an ;
- Être en appui des bénévoles tout au long de la saison.





LES RÉSULTATS 2023

Moins nombreux en 2023 qu'en 2021 et 2022, les bénévoles ont néanmoins couvert tous les créneaux d'ouverture du site durant la saison de nidification : la colonie a donc bénéficié d'une protection totale vis-à-vis des promeneurs.

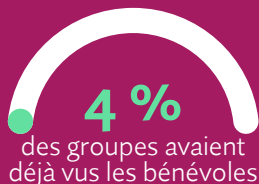
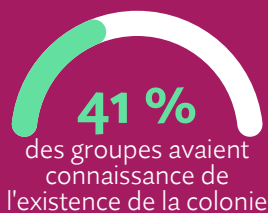
Les bénévoles informent l'ensemble des promeneurs accédant au Verdelet. En 2023, les hauteurs d'eau ont rendu le site accessible aussi souvent qu'en 2022 mais moins longtemps à chaque passage. Par ailleurs, les conditions météorologiques n'ont pas toujours été clémentes. Ces deux facteurs (temps d'accès au site et météo) peuvent expliquer la baisse du nombre de promeneurs rencontrés et donc sensibilisés (-37% par rapport à 2022). La perception de l'action est toujours excellente, avec selon les campagnes 94% à 100% des groupes réservant un bon accueil aux bénévoles.

Au vu des communes de résidence des visiteurs, le public est plus touristique que local. Le pourcentage de personnes ayant déjà vu les ambassadeurs reste donc faible. Malgré le nouveau panneau installé sur le parking principal et la sensibilisation des Offices de tourisme, la connaissance préalable de l'existence de la colonie ne progresse pas. La présence des bénévoles est donc toujours aussi importante.

L'observation des nids à la longue-vue est très appréciée des promeneurs comme des ambassadeurs. Cela permet également aux bénévoles de monter progressivement en compétence dans le suivi des oiseaux nicheurs (détection d'espèces discrètes en nidification comme l'Huïtrier pie, estimation de l'âge des jeunes...).

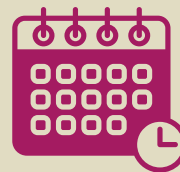
Un stand animé par les ambassadeurs a par ailleurs permis d'échanger avec un public plus local sur les enjeux de conservation du site et plus largement sur la sensibilité des oiseaux marins nicheurs bretons.

En pourcentage des groupes rencontrés sur le site...



38

tournées sur le terrain



20

bénévoles mobilisés



1036

visiteurs sensibilisés sur le site



+ 163

personnes sur 1 stand

en moyenne lors d'une tournée de sensibilisation sur le site...



514 h
de bénévolat



LES AMBASSADEURS D'ESPACES NATURELS

L'opération "Attention, on marche sur des œufs !"



LE PRINCIPE

Au moment de la réouverture des plages suite au confinement du printemps 2020, le Conservatoire du littoral, l'Office français de la biodiversité et de nombreux partenaires ont lancé une opération pour alerter le grand public sur les risques d'écrasement et de dérangement des espèces nichant sur les hauts de plage (Gravelots, Sternes, Huîtrier pie, Goélands...) et protéger les nids recensés. Profitant de l'élan citoyen et des partenariats noués entre structures, la dynamique de sensibilisation des usagers se poursuit aujourd'hui, au national comme au local.

Dans l'urgence du premier déconfinement en 2020, VivArmor Nature et le Groupe d'études ornithologiques des Côtes d'Armor (GEOCA) ont lancé un appel conjoint pour trouver des bénévoles partants pour aider les gestionnaires d'espaces naturels du département, alors très mobilisés pour recenser et protéger les nids dans l'emprise des sites gérés mais aussi en dehors.

Les années suivantes, la mobilisation s'est structurée et deux autres réseaux de bénévoles (l'antenne "Trégor-Goëlo" de Bretagne Vivante et le groupe "Côtes d'Armor" de la LPO Bretagne) ont rejoint le groupe.

Les efforts se concentrent sur des espaces naturels très fréquentés et sensibles vis-à-vis des oiseaux nicheurs, localisés dans le Trégor : les sites de Ralévy (Plougrescant) et Buguelès (Penvénan), gérés par Lannion-Trégor Communauté, et les sites du Sillon de Talbert, Brestan et Port Béni, gérés par la commune de Pleubian.

Sur ces sites, la mission des bénévoles consiste à aller à la rencontre des usagers pour expliquer la vulnérabilité des espèces et accompagner les dispositifs de protection mis en place grâce au Conservatoire du littoral et aux structures gestionnaires d'espaces naturels (panneaux d'information, enclos, cheminements, etc.).

Pour mobiliser les volontaires et coordonner les bonnes volontés issues de plusieurs réseaux, VivArmor Nature s'est appuyée sur la méthodologie et les outils développés pour les ambassadeurs de la baie et du Verdelet.



LA MISE EN ŒUVRE

Avant la saison de nidification, les bénévoles bénéficient d'une formation théorique et pratique d'une journée. En salle, ils découvrent les partenaires de l'opération, les espèces, les sites à protéger et les outils à disposition. Puis, sur le terrain, ils s'entraînent à détecter les oiseaux en couvaison et à informer les visiteurs.

Pour s'organiser et échanger, les bénévoles s'appuient ensuite sur un espace de partage en ligne, avec un agenda pour s'inscrire sur des créneaux de sensibilisation prioritaires, des ressources pour réviser les informations à transmettre aux usagers, et un outil pour restituer leurs sessions de terrain. Ici, ce n'est pas la salariée référente qui enregistre les données, mais les bénévoles eux-mêmes. Ayant déjà fait ses preuves pour animer les ambassadeurs de la baie et du Verdelet, l'outil "espace de partage en ligne" s'avère indispensable pour coordonner les actions de bénévoles issus de plusieurs réseaux associatifs sur plusieurs sites naturels.

Sur le terrain, les volontaires disposent de sacs à dos, fournis par le Conservatoire du littoral et contenant des supports pédagogiques à montrer ou remettre aux visiteurs.

Oeufs en bois montrant le mimétisme des espèces





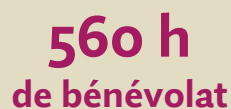
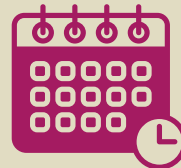
LES RÉSULTATS 2023

Comme en 2021 et 2022, le nombre de visiteurs sensibilisés en 2023 est important. Les sites concernés sont en effet très fréquentés à la belle saison. Avoir des bénévoles présents pour expliquer et accompagner la signalétique et les enclos s'avère très précieux sur ces espaces où la pression humaine est forte.

En 2023, les associations ont réussi à mobiliser deux fois plus de bénévoles qu'en 2021 et 2022, ce qui a permis d'augmenter le nombre de créneaux de présence, mais aussi de constituer des petits groupes contrairement aux années précédentes où les volontaires se sont souvent retrouvés seuls sur le terrain. Pour y parvenir, de nouveaux leviers ont été testés pour capter des bénévoles à proximité des sites, comme un affichage dans les commerces de proximité et une information des associations locales.

Les bénévoles ont également répondu présents pour encadrer les participants d'une fête locale organisée à proximité immédiate du site de Port Béni et y tenir un stand sur la sensibilité et la protection des oiseaux nicheurs du haut de plage.

Intense en début de saison sur le site de Ralévy, la mobilisation des bénévoles s'est ensuite essoufflée suite à plusieurs cas de prédation sur les nouveaux nids découverts et protégés par les bénévoles. Pour remotiver les troupes, de nouveaux panneaux facilitant leur mission ont été conçus et une rencontre sera organisée avant la saison 2024.



COMMUNICATION ET MOBILISATION

NOUS CONTACTER

Espace KERAÏA - Bâtiment C
18 C rue du Sabot - 22440 Ploufragan
02 96 33 10 57
vivarmor@orange.fr
www.vivarmor.fr

Pour promouvoir les actions du projet, l'équipe salariée s'appuie sur les outils de communication de l'association :



Chaque action est annoncée et restituée dans les rubriques "actus" et "événements" du site web, puis reprise une fois par mois dans la lettre d'actualités électronique et une fois par trimestre dans le bulletin d'information papier. Le lancement des cycles de formation de l'Université de la Nature et les formations des nouveaux bénévoles des différents groupes (ambassadeurs d'espaces naturels, démarches thématiques des référents, etc.) sont par ailleurs annoncés dans la presse et sur les réseaux sociaux afin de capter de nouveaux citoyens.

Plusieurs démarches font également l'objet de reportages vidéo ou radio, permettant de communiquer plus largement sur le programme.

Une fois les groupes constitués, l'animation s'appuie sur des mails, appels et rencontres. Les espaces numériques de partage sont très utiles pour centraliser et partager les ressources et les coordonnées des participants. Entre deux événements à annoncer ou restituer, des appels à rejoindre les différentes dynamiques sont diffusés régulièrement dans la lettre mensuelle et sur les réseaux sociaux.

BILAN DE L'ANNÉE 2023

174
citoyens formés et mobilisés



+ 4175 h
de bénévolat



4264
visiteurs sensibilisés sur les sites naturels

